

CAN/ULC-S319-05  
ULC S319

Le 15 novembre 2007

## BULLETIN D'ACCRÉDITATION N° 2007-32

**Destinataires :** Abonnés au service d'inscription ULC pour les panneaux de contrôle d'accès, ALVYC  
Abonnés au service d'inscription cUL pour les panneaux de contrôle d'accès, ALVY  
Abonnés au service d'inscription cUL pour divers appareils de signalisation certifiés pour le Canada, UEHX7

**Objet :** Première édition de la norme CAN/ULC-S319-05, Systèmes électroniques de contrôle d'accès  
Mise à jour de l'accréditation

Le présent bulletin vise à informer les abonnés au service d'inscription UL et ULC pour les **systèmes électroniques de contrôle d'accès** sur le statut de la mise en œuvre des services d'accréditation des panneaux d'accès évalués conformément aux exigences de la norme CAN/ULC-S319-05.

### CONTEXTE

Underwriters' Laboratories Inc. propose actuellement un programme d'accréditation canadienne pour les panneaux électroniques de contrôle d'accès évalués conformément à la norme CSA-C22.2 N° 205, *Appareillage de signalisation*. Les panneaux électroniques de contrôle d'accès qui satisfont à ces exigences sont répertoriés dans la catégorie de produits Divers appareils de signalisation certifiés pour le Canada, UEHX7. Ces produits sont admissibles à porter la marque d'inscription cUL.

Les Laboratoires des assureurs du Canada proposent actuellement un programme d'accréditation pour les panneaux électroniques de contrôle d'accès évalués conformément à la norme sur les unités de système de contrôle d'accès, UL 294. Les panneaux électroniques de contrôle d'accès qui satisfont à ces exigences sont répertoriés dans la catégorie de produits Unités de système de contrôle d'accès, ALVYC. Ces produits sont admissibles à porter la marque ULC.

Les autorités canadiennes responsables de la mise en application du code ont demandé aux Laboratoires des assureurs du Canada d'élaborer une norme nationale canadienne relative aux unités électroniques de contrôle d'accès. Ce document a été publié à titre de norme CAN/ULC-S319-05, Systèmes électroniques de contrôle d'accès. Les Laboratoires des assureurs du Canada sont habilités à évaluer et à certifier les panneaux de contrôle d'accès conformément aux exigences de la présente norme.

### PLANS D'ACCRÉDITATION

Les Laboratoires des assureurs du Canada et les organismes de réglementation canadiens travaillent conjointement à déterminer comment et quand les règlements du code seront rédigés pour que les accréditations soient conformes aux exigences de la norme CAN/ULC-S319-05. Les autorités canadiennes responsables de la mise en application du code devraient adopter les exigences de la norme CAN/ULC-S319-05, **Systèmes électroniques de contrôle d'accès**, lors du prochain cycle relatif au code.

ULC prévoit annoncer une revue des dossiers industriels début 2008, en prévision de l'adoption des exigences de la norme CAN/ULC-S319-05 par les organismes de réglementation et les autorités responsables de la mise en application du code. Cette adoption aura une incidence sur les produits certifiés en vertu de la norme ULC Unités du système de contrôle d'accès, ALVYC.

UL annoncera simultanément une revue des dossiers industriels relatifs aux accréditations cUL des unités de contrôle d'accès répertoriées dans la catégorie de produits Divers appareils de signalisation certifiés pour le Canada, UEHX7.

## OPTIONS D'ACCRÉDITATION

Pendant la période de transition qui précède les dates d'entrée en vigueur de la revue des dossiers industriels de UL et de ULC, les fabricants auront la possibilité de faire certifier les unités et systèmes électroniques de contrôle d'accès selon trois programmes d'accréditation différents.

1. Les abonnés pourront soumettre leurs unités de contrôle d'accès à l'essai pour satisfaire aux exigences de la norme CAN/ULC-S319-05.
2. Les abonnés pourront faire certifier leurs produits pour satisfaire aux exigences de la norme UL294 selon le programme d'accréditation actuel de ULC.
3. Les abonnés pourront faire certifier leurs produits pour satisfaire aux exigences de la norme CSA-C22.2 N° 205 selon le programme d'accréditation UL – cUL.

Afin d'éviter la nécessité d'une seconde soumission des projets une fois la revue des dossiers industriels commencée, il est recommandé aux abonnés souhaitant conserver leurs accréditations canadiennes d'opter pour la première option (CAN/ULC-S319-05) lors de la soumission de nouveaux produits au programme d'accréditation canadienne.

Si vous avez des questions portant sur le sujet abordé ci-haut, veuillez communiquer avec M. Normand Breton, Ingénieur en chef, par téléphone au numéro 416 757-3611, poste 61238, ou par courriel à l'adresse [normand.breton@ca.ul.com](mailto:normand.breton@ca.ul.com).

LABORATOIRES DES ASSUREURS DU CANADA

UNDERWRITERS LABORATORIES INC.

M. Normand Breton, ing.  
Directeur des services électriques et  
Ingénieur en chef – Canada

William Carney  
Ingénieur en chef pour l'international  
Programmes d'accréditation nord-américaine  
Bureau des programmes d'accréditation